

Correction EC1 :

Malgré le **paradoxe de l'action collective**, de nombreux mouvements sociaux émergent et s'installent, parfois durablement, dans nos sociétés démocratiques. Les incitations sélectives peuvent expliquer l'engagement politique.

Les incitations sélectives (analysée par Mancur Olson) font référence à un mécanisme mis en place par le groupe pour pousser les individus à se mobiliser et donc limiter le phénomène du passager clandestin (c'est-à-dire un agent économique qui profite d'une situation sans en subir les coûts). Ces incitations sélectives peuvent être positives, il s'agit alors d'avantages octroyés par le groupe. Elles peuvent aussi être négatives, il s'agit alors de sanctions mises en place par le groupe. Ce mécanisme va donc inciter les individus à s'engager politiquement, c'est-à-dire à participer à des actions ayant comme objectif d'exercer une influence sur les détenteurs de pouvoir (gouvernements, entreprises, consommateurs...).

Ainsi, un syndicat pourrait faire pression sur la direction afin d'aider un militant à gravir les échelons au sein de l'entreprise. Il s'agit alors de « récompenser » l'engagement. A l'inverse, le groupe mobilisé pourrait ouvertement se moquer et rejeter un individu qui ne participe pas à l'action collective.

## Correction EC2 :

1. Ce document est un tableau à double entrées présentant le taux de croissance annuel du PIB et le taux de croissance annuel de la PGF (en pourcentage). Ce tableau a été publié par l'OCDE en 2024. En 2020, le PIB de l'Allemagne a diminué de 3.83%. En 2022, le taux de croissance du PIB de l'Allemagne était de 1.81%. En 2020, le PIB français a diminué de 7.44%. En 2022, le taux de croissance du PIB français était de 2.57%. On remarque donc que l'économie française a été touchée plus durement que l'économie allemande pendant la crise du Covid. Cependant, en 2022, le PIB a augmenté plus rapidement en France qu'en Allemagne.
2. L'accroissement de la productivité globale des facteurs est source de croissance économique. En effet, l'augmentation durable de la production dans une économie peut être liée à l'amélioration de l'efficacité des facteurs de production et de leur combinaison (facteur travail et capital). On parle alors de « croissance intensive ». Si une entreprise mobilise un facteur travail plus performant et/ou un facteur capital plus qualitatif, alors les quantités produites vont augmenter. Par exemple, si un travailleur bénéficie d'une formation dans un domaine particulier (par exemple, un pizzaiolo qui se forme pour cuisiner plus rapidement) alors il sera plus productif qu'un travailleur débutant. Concernant le facteur capital, si une entreprise remplace une vieille machine par une machine plus moderne, alors il est très probable que cette dernière soit plus efficace (par exemple, dans le cadre d'une pizzeria, un four plus performant permettant de cuire plus rapidement les pizzas). Le tableau nous permet ainsi de constater une corrélation positive entre le taux de croissance de la PGF et le taux de croissance du PIB. En 2010, en Allemagne, la PGF a augmenté de 2.42% ce qui a favorisé la croissance du PIB (qui a augmenté de 4.18%). On constate aussi ce phénomène au Japon : en 2010, le PIB du Japon a augmenté de 4.10%. Dans le même temps, la PGF a elle augmenté de 3.28%. Inversement, quand la productivité globale des facteurs diminue, cela peut affecter négativement le PIB. En 2020, au Japon, la PGF a diminué de 1.99% et le taux de croissance du PIB était de -4.15%

Correction EC3 :

Dans les années 1960, la part des ouvriers dans la population active s'approchait des 40% alors qu'aujourd'hui, les  $\frac{3}{4}$  des actifs travaillent dans le secteur tertiaire. Ces données démontrent à quel point la structure socioprofessionnelle, c'est-à-dire la répartition des professions dans la population active, a considérablement évolué. Dans ce développement, nous analyserons les différentes évolutions de la structure socioprofessionnelle en France, depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Dans un premier temps, nous évoquerons en quoi la salarisation a fait évoluer la structure socioprofessionnelle pour ensuite s'intéresser à l'impact de la tertiarisation sur cette structure sociale. Aussi, nous évoquerons la hausse du niveau de qualification pour enfin évoquer le phénomène de féminisation de la population active qui a contribué à transformer la structure socioprofessionnelle.

La **salarisation de la société** désigne le fait que **la part des salariés dans la population active augmente. Un salarié est un individu qui reçoit un salaire en échange de son temps de travail.** Il a signé un **contrat de travail** et il est donc dans une **relation de subordination avec son employeur** (il doit respecter les termes du contrat : arriver à l'heure, fournir un travail sérieux, etc.). Si la part des salariés dans la population active augmente c'est que **celle des indépendants baisse. Un indépendant est une personne qui travaille à son compte** comme un agriculteur exploitant ou un artisan. Cette salarisation de la société peut s'illustrer grâce au document 1. En 1982, 8% des personnes en emploi appartenait à la catégorie des cadre et 19% appartenait à la catégorie des professions intermédiaires. En 2022, 22% des personnes en emploi étaient cadre et 25% appartenaient à la catégorie des professions intermédiaires. Nous savons qu'une part importante des employés, des professions intermédiaires et des cadres sont des salariés. Inversement, les Agriculteurs (indépendants) représentaient 7% des personnes en emploi en 1982 contre 2% en 2022.

La **tertiarisation** est un autre processus important d'évolution de cette structure socioprofessionnelle. Elle désigne le fait que **la production des services (produits immatériels) a très largement augmenté depuis le milieu du 20ème siècle.** En effet, on distingue **trois secteurs d'activités dans notre économie** : le **secteur primaire** (agriculture, extraction des matières premières, pêche), le **secteur secondaire** (activités industrielles qui transforment les matières premières) et le **secteur tertiaire** (la production de services). On remarque que la **part des emplois liés au secteur primaire et secondaire a très largement diminué au profit des emplois du secteur tertiaire** (transport, finance, immobilier, santé, éducation etc.). A nouveau le document 1 nous permet d'illustrer ce phénomène. En 1982, 30% des personnes en emploi appartenait à la catégorie des ouvriers contre 19% en 2022. La désindustrialisation a fortement impacté la part du secteur industriel dans l'économie. Inversement, les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont les trois catégories les plus représentées

en 2022 (la plupart des emplois se concentrent dans les services). Par exemple, en 2022, 26% des personnes en emploi sont des employés.

La **hausse du niveau de qualification** désigne l'**élévation générale du niveau de diplôme de la population**. Cela est lié au processus de **massification scolaire** (augmentation massive du nombre d'élèves suivant un enseignement en école primaire, puis secondaire et enfin dans le supérieur). Les individus sont ainsi de plus en plus diplômés et peuvent donc occuper des postes qualifiés (qu'on retrouve beaucoup au sein de la PCS des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires). Cette évolution a fortement contribué à l'émergence de catégories socioprofessionnelles plus diplômées. Ainsi, en 1994, 12% des actifs occupés du secteur privé hors agriculture avait un baccalauréat contre 21% en 2019. Cette évolution est aussi très forte pour les diplômés du supérieur : en 2019, ¼ des actifs ont un bac+3 ou plus (document 2).

Enfin, évoquons la **féminisation de la population active** qui désigne l'**augmentation du taux d'activité des femmes**. En effet, **pendant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle les femmes ont très largement accédé à l'emploi**, elles intègrent alors la population active. Ce mouvement est lié à la **massification scolaire** (elles bénéficient de qualifications valorisées sur le marché du travail), mais aussi à l'**évolution du droit des femmes** (obtenir une rémunération leur permet d'être plus indépendante). Le document 3 nous apprend que certains analystes prévoient une stagnation voir une régression du taux d'activité des femmes, notamment pendant les périodes de crise. Les statistiques montrent, au contraire, une augmentation du taux d'activité des femmes de 1980 à 2016. Les femmes ne peuvent alors plus être considérées comme une « armée de réserve » qui absorbent les chocs et reprises économiques.

Nous avons donc montré que la structure socioprofessionnelle a fortement évolué en France depuis la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle sous les effets combinés de la salarisation de la société, de la tertiarisation des emplois, de la hausse du niveau de qualification et de la féminisation de la population active. Ces évolutions transforment durablement la façon de se représenter la société, la stratification sociale. On peut alors se demander si l'utilisation du concept de « classe sociale » est encore pertinente pour analyser la société française.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

### SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

**Dans quelle mesure les politiques monétaire et budgétaires parviennent-elles à agir sur la conjoncture des pays membres de la zone euro ?**

#### DOCUMENT 1

À deux semaines de la présentation du budget, la dette s'élève à 112 % du PIB, selon l'Insee ce vendredi 27 septembre. Presque deux fois plus que le maximum prévu par les règles européennes.

La dette publique de la France continue de se creuser. Au deuxième semestre de 2024, elle a atteint 3 228 milliards d'euros, soit 112 % du PIB. Alors qu'il était en baisse depuis trois ans, ce taux a repris son ascension au début de l'année. Si l'endettement s'est massivement creusé pendant la crise sanitaire [...], il a augmenté de près de 70 milliards d'euros au deuxième semestre de 2024. À deux semaines d'une présentation du budget [...] l'endettement de la France dépasse largement les 60 % prévus par les règles européennes. « Cette dette est le résultat conjugué de 50 ans de déficit public », a justifié le nouveau ministre de l'Économie, Antoine Armand, mercredi 25 septembre, devant la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Par comparaison, l'Allemagne, première économie de l'UE, est un peu au-dessus de cette limite. Seules la Grèce et l'Italie sont en moins bonnes postures que la France sur ce sujet. Le poids de la dette [...] représentait 48 milliards d'euros, soit le deuxième poste de dépense, devant la santé notamment. [...] Cette dette française [...] se greffe à un déficit public qui devrait dépasser les 6 % du PIB en 2024, alors que le précédent gouvernement avait tablé sur un déficit de 5,1 %. Face à ces chiffres, une procédure pour déficit excessif a été ouverte contre la France en juillet dernier. La Belgique, l'Italie, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Slovaquie sont aussi concernées. Ce vendredi, le gouvernement italien a d'ailleurs annoncé sa volonté de ramener son déficit public à 2,8 % dès 2026, contre 7,2 % en 2023.

Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr), 27 septembre 2024.

DOCUMENT 2

La situation conjoncturelle de différents États membres de la zone euro

	Taux de croissance du PIB réel (%) en 2023	Taux d'inflation <sup>1</sup> annuel (en %) en 2023	Taux de chômage (en %) en décembre 2023
Allemagne	- 0,2	3,8	3,1
Croatie	3,1	5,4	6,1
Espagne	2,5	3,3	11,7
Grèce	2,0	3,7	10,4
France	0,7	4,1	7,6
Italie	0,9	0,5	7,2
Zone euro (20 pays)	0,5	2,9	6,5

Source : d'après Eurostat, 2023.

1 : Le taux d'inflation annuel mesure l'évolution des prix des biens de consommation et des services en pourcentage entre l'année de référence et l'année précédente.

DOCUMENT 3

Les dépenses et les recettes publiques en France en % du PIB

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (e) <sup>1</sup>
Dépenses	56,4	55,3	61,7	59,5	58,4	57,0
Recettes	54,0	53,0	52,8	52,9	53,7	51,6

Lecture : en 2023, les dépenses publiques représentent 57,0 % du produit intérieur brut (PIB).

Champ : France.

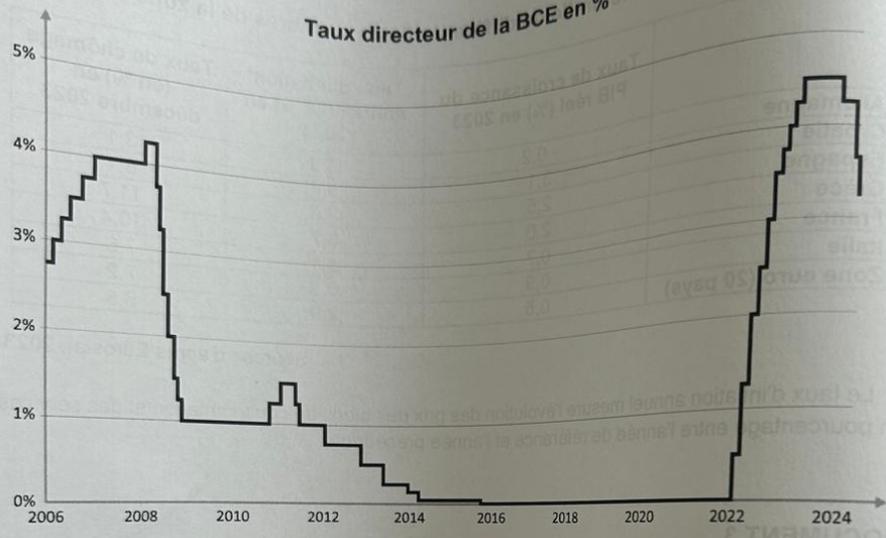
Source : d'après INSEE, septembre 2024.

1 : Données estimées.

Signature :  
Signature :

### DOCUMENT 4

#### Taux directeur de la BCE en %



Source : d'après [www.euribor-rates.eu](http://www.euribor-rates.eu), 2024.

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Récoltes	84.0	81.0	82.8	81.9	83.1	81.9	81.9
Dépenses	88.4	85.3	87.3	88.5	89.5	88.5	87.9

ESJ1ME1